



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Lutte contre la pauvreté et réduction des inégalités sociales en FWB



Sommaire

1. La pauvreté en FWB : éléments de **définition**
2. La **gouvernance** de la LPRIS en FWB
3. L'étude « non-recours au **sport** et à la **culture** »
4. Le **Plan** LPRIS 26-30

1. La pauvreté en FW-B

LES CHIFFRES CLÉS

DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



1. La pauvreté en FW-B : éléments de définition



Décret du 3 mai 2019 relatif à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des inégalités sociales



« La situation d'un individu qui ne **dispose pas des ressources** réputées **suffisantes pour vivre dignement dans une société** :

- l'insuffisance de **ressources matérielles** (la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, les conditions de vie en général)
- l'insuffisance de **ressources intangibles et relationnelles** (accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens, (...)) »

1. La pauvreté en FW-B : éléments de définition

Notion de **pauvreté relative**

↳ Insuffisance de ressources pour vivre de manière **acceptable** → En fonction du mode de vie valorisé au sein d'une société donnée, à une époque donnée

➡ **Acceptable** : ne pas pouvoir se permettre 7/13 biens, services activités

Incapacité financière (ménage):

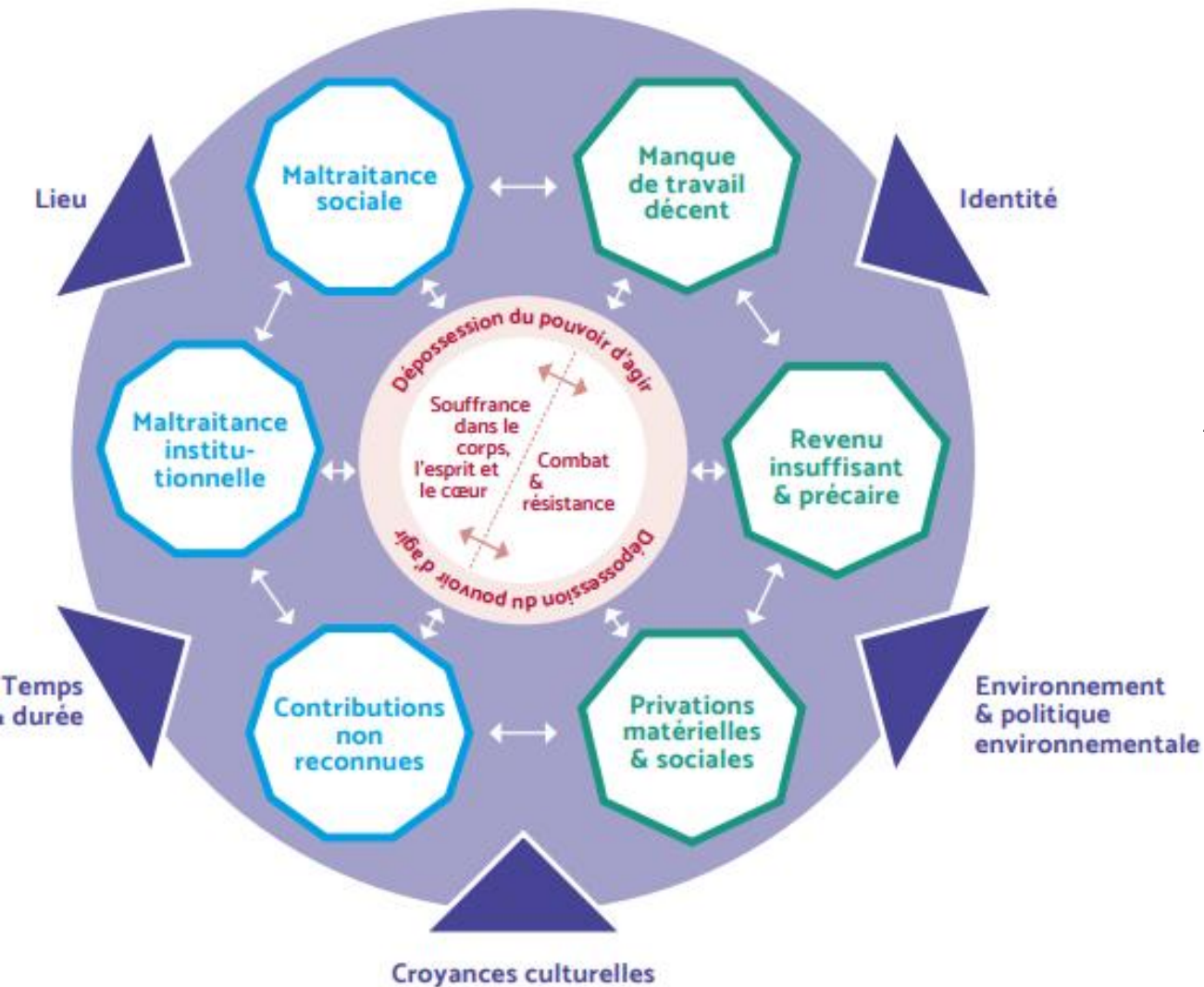
- Arriéré de paiement ;
- Chauffer son logement ;
- Faire face à des dépenses imprévues ;
- Manger un repas avec protéines tous les 2 jours ;
- Une semaine de vacances par an ;
- Remplacer meubles abimés ;
- Posséder une voiture



Incapacité financière (individu):

- Remplacer vêtements par du neuf ;
- 2 paires de chaussures en bon état ;
- Connexion internet à domicile ;
- Manger un repas avec protéines tous les 2 jours ;
- Se réunir avec des amis/ famille (verre/ repas) une fois par mois;
- Activité de loisir régulière ;
- Petite somme d'argent pour soi-même (1/semaine)

1. La pauvreté en FW-B : éléments de définition



BRAY R., DE LAAT M., GODINOT X., UGARTE A., WALKER R. (2019), *Les dimensions cachées de la pauvreté*, Montreuil, Éditions Quart Monde

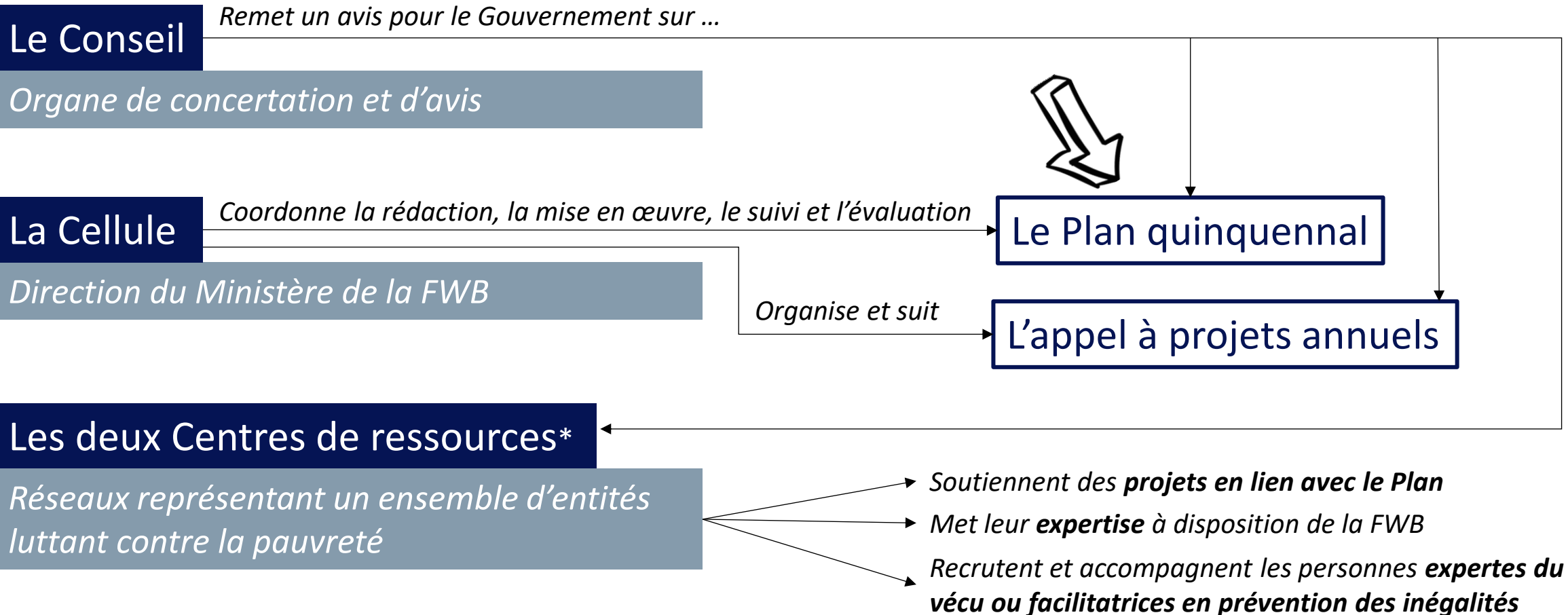
→ Recherche participative internationale conduite par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford



2. La gouvernance de la LPRIS



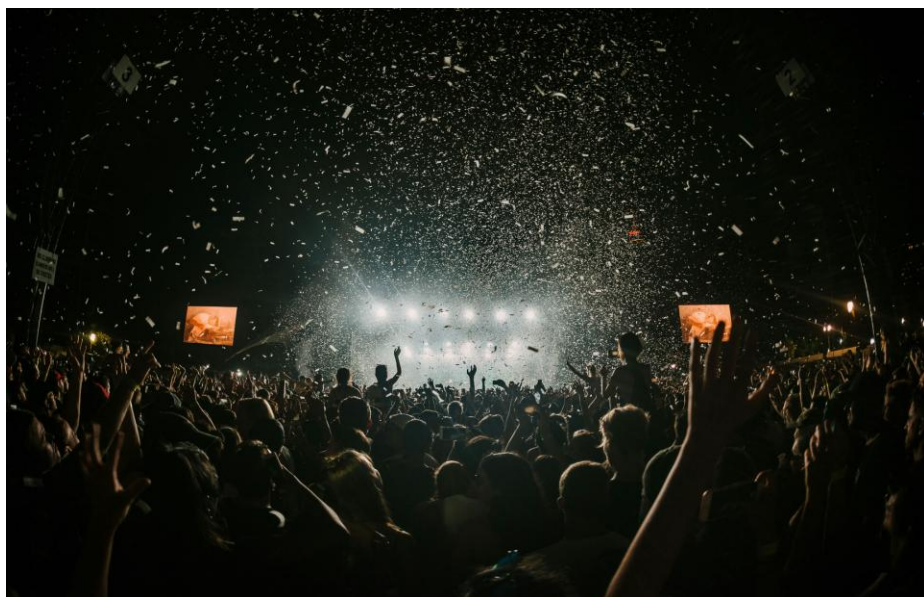
2. La gouvernance de la LPRIS en FWB



* Un pour la Région de Bruxelles-Capitale, un pour la Région wallonne

3. L'étude non-recours

« Accès à la culture et au sport pour les personnes à faibles revenus »



3. Méthodo



31 entretiens exploratoires

auprès de professionnel.le.s et personnes concernées

2 groupes de recherches

- 20 professionnel.le.s de la culture, du sport et de l'action social (4 séances)
- 22 expert.e.s du vécu (4 séances)
- 2 séances de mise en dialogue



2 enquêtes par questionnaire

403 répondants pour le questionnaire « personnes en situation de pauvreté »

1375 répondants pour le questionnaire « professionnel.le.s culture et sport »



Territoires

Bruxelles : Anderlecht, Molenbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Berchem Sainte-Agathe

Province du Hainaut : Charleroi, Binche et Gerpinnes

Province du Brabant wallon : Wavre, Nivelles, Jodoigne



3. Freins aux pratiques culturelles

Point de vue des
personnes
concernées

Je n'ai **pas envie**, ça ne m'intéresse pas

Le **coût** de l'activité

Je n'ai pas assez de temps/ d'**autres préoccupations**

Je ne suis **pas au courant**/personne ne m'a proposé



3. Freins aux pratiques sportives

Point de vue des
personnes concernées

Ma **santé** ne me permet pas

Je n'ai pas assez de temps/ d'**autres préoccupations**

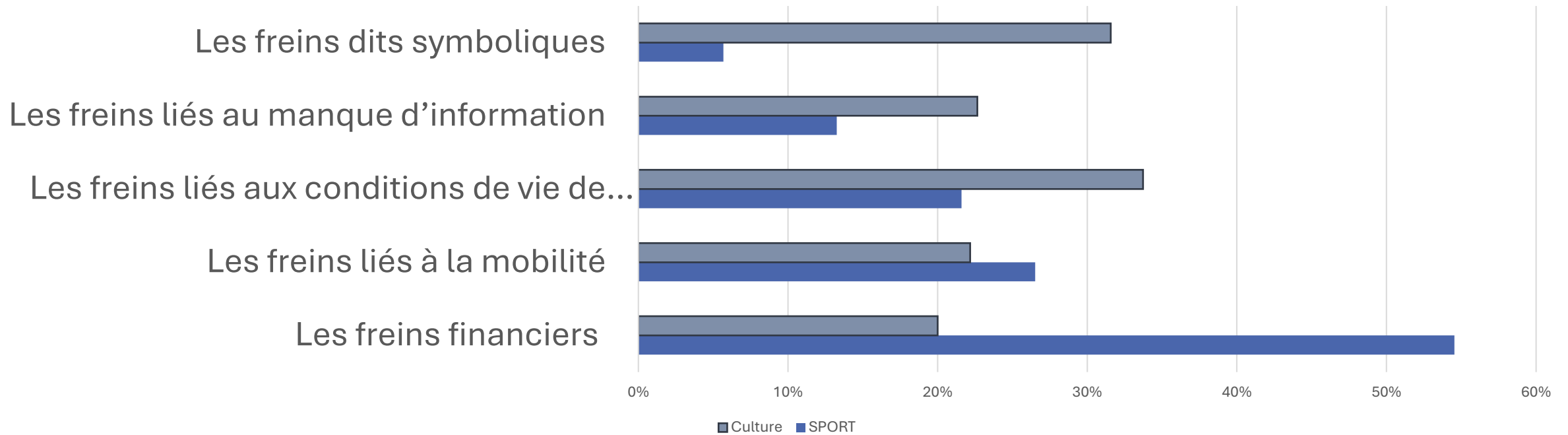
Je n'**aime pas** ou plus le sport

Le **coût** de l'activité



3. Freins aux pratiques Point de vue des professionnel.le.s

Les freins les plus importants par secteur



3.Recommandations

Levier 1 (Sport et Culture)

→ Éveiller l'intérêt – Favoriser les pratiques hors les murs (dans l'espace public mais aussi in situ, dans les structures d'action sociale)

Attention – Passage dans les murs de l'institution, pour une pratique pérenne

Levier 2 (Sport et Culture)

→ Favoriser l'intersectorialité – Travailler les représentations et repenser la place des activités culturelles et sportives dans la lutte contre les inégalités sociales

Développer des plateformes locales intersectionnelles – mais donner le temps aux acteurs de prendre part à ces initiatives

3.Recommandations

Levier 3 (Culture)

→ Renforcer le **pouvoir d'action des publics** - Soutenir les activités de médiation culturelle et les initiatives de co-construction de l'offre avec les publics

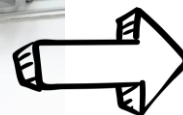
Par exemple, encourager les comités participatifs pour commenter une œuvre ou orienter la programmation d'une institution (attention : caractère inclusif de ces pratiques + moyens des secteurs)

Levier 4 (Sport)

→ Prendre en compte les **spécificités de certains publics**, notamment en termes de santé
Par exemple, Sport sur ordonnance, Sport pour tous, Maison Sport bien-être, ...



4. Le Plan 2026-2030



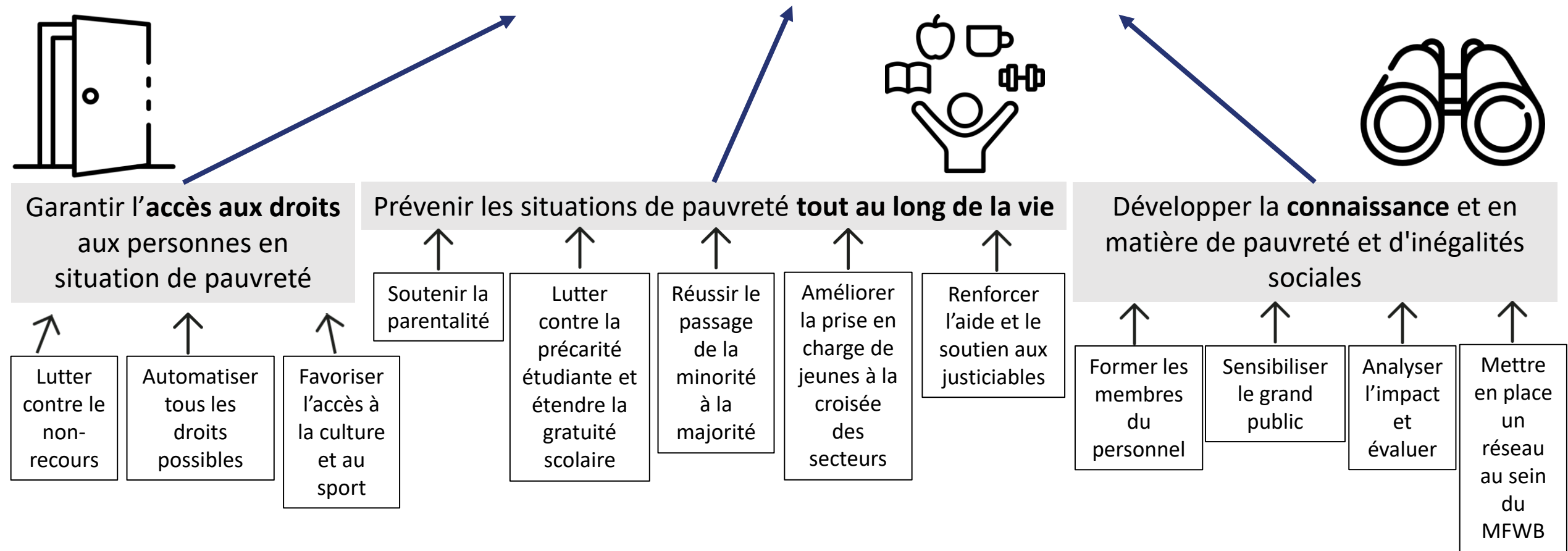
PLAN QUINQUENNAL
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
ET POUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

2026-2030



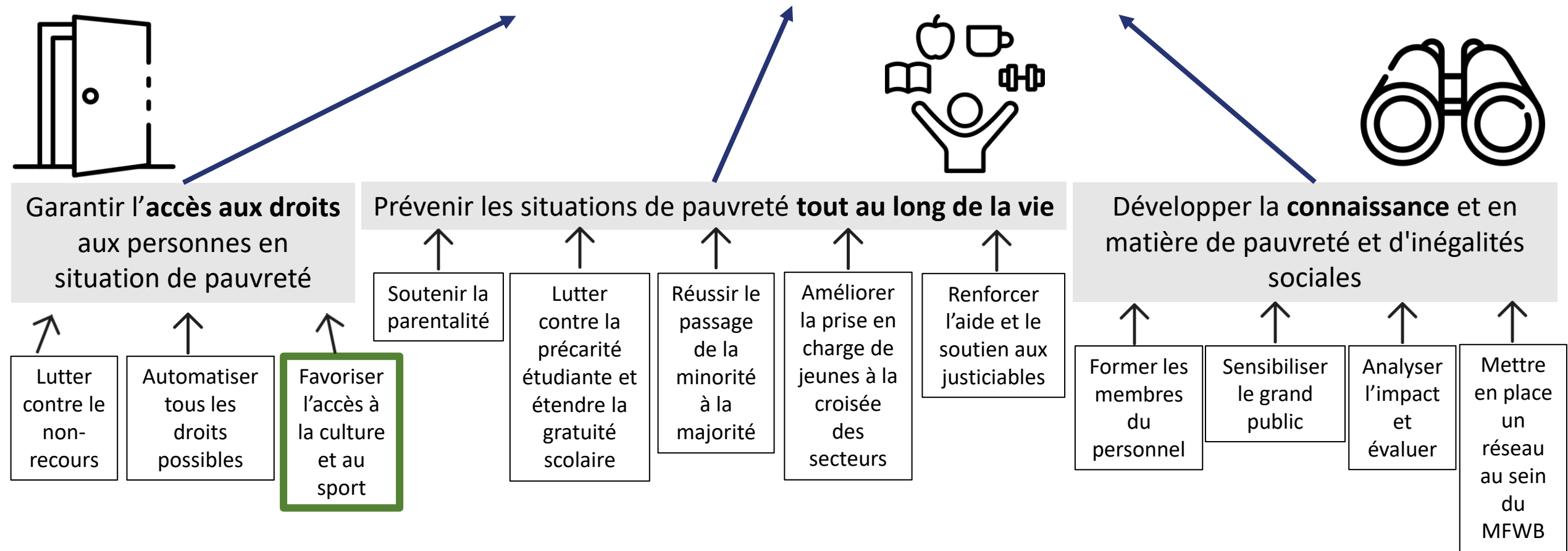
4. Le Plan 2026-2030

Mettre en œuvre et promouvoir une **stratégie coordonnée** de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales



4. Le Plan 2026-2030

Mettre en œuvre et promouvoir une **stratégie coordonnée** de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales



4. Le Plan 2026-2030

Mettre en œuvre et promouvoir une **stratégie coordonnée** de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales

 La pauvreté → Un difficile **accès aux droits**

Garantir l'**accès aux droits** aux personnes en situation de pauvreté

Lutter contre le non-recours

Automatiser tous les droits possibles

Favoriser l'accès à la culture et au sport

- ↳ La non-connaissance
- ↳ La non-réception
- ↳ La non-demande
- ↳ La non-proposition
- ↳ L'exclusion

La notion du
Non-recours

4. Le Plan 2026-2030

Mesure 4 du Plan : Créer les conditions pour que les personnes en situation de pauvreté accèdent et participent à des activités culturelles ou de loisir

- Favoriser les **pratiques « hors les murs »** (dans l'espace public mais aussi *in situ*, dans les structures d'action sociale), dans une perspective du « aller vers ».
- Favoriser **l'intersectorialité** (culture et action sociale) en travaillant les représentations et en repensant la place des activités culturelles dans la lutte contre les inégalités sociales.
- Soutenir les activités de **médiation culturelle et les initiatives de co-construction de l'offre** avec les publics, en vue de renforcer le pouvoir d'action des publics.
- Inciter les institutions culturelles existantes à envisager leurs **actions aussi sous l'angle de lutte contre la pauvreté**;
- Promouvoir, renforcer et développer des initiatives offrant l'accès à la culture à **moindre coût** auprès des publics en situation de pauvreté et des opérateurs culturels, notamment avec des quotas d'entrées accessibles au guichet ;
- ...



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

